

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 avril 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N°26

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentées : Mme Christèle COURSAT, Mme Zohra HAMZAOUI, Mme Aïcha RAZOUKI

Etaient absents : Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Anne BOUYER, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Médiation, ateliers, conférences autour de l'exposition « Broder Déborder » organisée à l'Eglise Saint Pierre du 1^{er} Juillet au 15 août 2023 - Demande de subvention à la DRAC Nouvelle Aquitaine - Ministère de la Culture pour le financement du dispositif Été culturel

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget communal,
- Considérant que, dans le cadre de sa politique de valorisation des savoir-faire périphériques au futur musée (dentelle, accordéon, mémoire des anciens de la Manufacture d'armes) et de son engagement à proposer sur la période estivale des événements dont le rayonnement sera un atout important dans l'attraction touristique de la Ville de Tulle, est proposé cet été, du 1^{er} Juillet au 15 août, l'exposition « Broder Déborder », Eglise Saint Pierre,
- Considérant que cette exposition va permettre d'accueillir le travail de 10 artistes plasticiennes et brodeuses d'aujourd'hui ainsi que la réalisatrice Dominique Cabrera,

- Considérant que la Ville de Tulle souhaite également proposer des temps de partages et de rencontres autour des différents types de broderies, coutures, ... qui sont représentatifs de communautés qui vivent sur nos territoires,
- Considérant qu'il convient de solliciter une subvention d'un montant de 5 400 € auprès de la DRAC pour financer cette manifestation organisée dans le cadre du dispositif Eté culturel.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Décide d'organiser, dans le cadre du dispositif Eté culturel, une exposition « Broder Déborder » à l'Eglise Saint Pierre du 1^{er} juillet au 15 août 2023 ainsi que des ateliers et conférences autour de ladite exposition.

2 - Sollicite, en vue du financement de cette action, une subvention auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine - Ministère de la Culture à hauteur de 5 400 €.

3 - Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes et à signer tous les documents s'y rapportant.

4 - Les écritures comptables correspondantes seront inscrites au budget de la Ville.

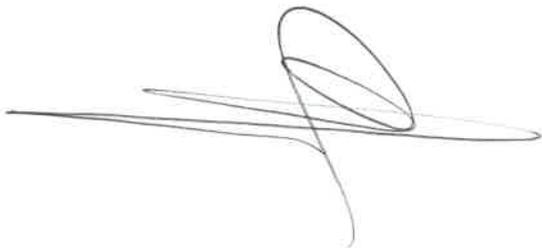
5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Le Maire,
Bernard COMBES



Le secrétaire de Séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 13 AVR. 2023

Date et ref de l'accusé de réception :

526-1042023

13 AVR. 2023